

226C0208
FR0000053381-FS0153

19 février 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

DERICHEBOURG

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 février 2026, la société anonyme de droit espagnol Cobas Asset Management, SGIIC, S.A. (Paseo de la Castellana, 53, 2nd Floor, 28046, Madrid, Espagne), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 18 février 2026, le seuil de 5% du capital de la société DERICHEBOURG et détenir, pour le compte desdits fonds, 7 411 209 actions DERICHEBOURG représentant autant de droits de vote, soit 4,66% du capital et 3,26% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions DERICHEBOURG sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 159 177 856 actions représentant 227 237 827 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.